30 ans de Conseils de quartier





Reflets – Hors série février 2013



LES CONSEILS DE QUARTIER CONSTRUISENT LA VILLE DEPUIS 30 ANS

IMAGINONS LA SUITE ENSEMBLE...
VILLE-MARTIGUES.FR

ANATOME - 2013





édito

Quel meilleur support que Reflets pouvait-on choisir pour évoquer nos 30 ans de Conseils de quartier ? Qui mieux que notre Magazine municipal, témoin chaque mois de tout ce qui vit, se fait, se dit partout dans notre ville, pouvait mettre en lumière cette si belle expérience ? C'est le vecteur que nous avons choisi, au travers de ce numéro spécial hors-série, pour que chaque famille Martégale puisse avoir cet éclairage, cette mise en lumière trentenaire. Autour de témoignages d'habitants, de techniciens, d'élus, précédents, actuels, ceux qui ont contribué à faire notre démocratie martégale, dans la proximité, nous avons conçu ce Reflets à l'image de tout ce que nous voulons mettre en œuvre au quotidien, dans nos choix, nos décisions et nos actes.

Alors, merci à tous les témoins, à tous les acteurs de ce grand chantier que nous avons ouvert un jour de février 1983 à Notre-Dame Des Marins et qui ne se refermera pas de sitôt. Merci au précurseurs, créateurs, novateurs de l'action municipale qui nous ont tendu un magnifique relais que nous vous invitons à porter ensemble le plus loin possible... Vers Martigues 2030 !!! Et que vivent ainsi, que s'enrichissent nos Conseils de quartier. Pour Martigues, pour la citoyenneté, pour la démocratie.

Gaby Charroux, Député-maire de Martigues



© Georges Xuereb

sommaire

Rédaction Administration Maritima Medias Boîte Postale 10 158 13 694 Martigues Cedex ✆ 04 42 41 36 00 reflets@maritima.info **Directeur de la publication** Gaby Charroux
Directeur de la rédaction Thierry Debard **Rédacteur en chef** Didier Gesualdi **Rédacteur adjoint** Michel Maisonneuve **Rédaction** Michel Maisonneuve, Gwladys Saucerotte, Didier Gesualdi, Soazic André **Direction artistique et mise en page** Virginie Palazy **Photographes** Frédéric Munos, François Déléna, Georges Xuereb, Laurent Martin (stagiaire) **Impression CCI** ✆ 04 91 03 18 30
Dépôt légal Hors série *Reflets*. Ce numéro a été tiré à 30 000 exemplaires. **En couverture** Frédéric Munos, Georges Xuereb, François Déléna

GABY CHARROUX : L'ÉLU ET LE CITOYEN

Martigues célèbre cette année le trentième anniversaire de la création des Conseils de quartier. Il en existe 23, qui chaque année rassemblent élus, techniciens et habitants. Le maire, Gaby Charroux, évoque les objectifs poursuivis à travers cette instance de concertation

●●● MICHEL MAISONNEUVE // FRÉDÉRIC MUNOS // FRANÇOIS DÉLÉNA

Trente ans après leur création, comment le maire voit-il aujourd'hui les Conseils de quartier ?

Le Conseil de quartier reste un rendez-vous entre la population et l'élu d'un quartier. On y parle de la politique de la ville en matière d'aménagement et ensuite du quartier lui-même. C'est un moment où les habitants peuvent s'exprimer, poser leurs questions, faire connaître leurs revendications, leurs propositions, leurs projets. Un débat s'instaure avec l'élu, mais aussi les techniciens de la Ville qui peuvent amener des réponses. Mais cela ne représente que la partie émergente de l'iceberg. Car il y a, dessous, tout le travail réalisé au long de l'année non seulement par les élus, mais aussi par tous les services techniques. Si les Conseils de quartier n'existaient pas, comment accomplirait-on ce travail de proximité, de réponse, de construction de certains projets avec les habitants ? Ce moment de rencontre, pratiquement institutionnalisé aujourd'hui, il faut le maintenir car il fait partie des valeurs que nous défendons, celles de l'échange, de l'expression publique, c'est pour cela qu'il a été créé.

Cette pratique a-t-elle amené une modification dans l'approche qu'a l'élu de sa fonction, et plus généralement, dans la gestion de la ville ?

Un nouvel élu qui se retrouve dans un Conseil de quartier ne sait pas par quel bout le prendre, comment il va pouvoir répondre aux demandes et aux préoccupations des habitants. Heureusement, il a de solides appuis, c'est pour cela qu'a été créée la Direction habitat et démocratie de proximité. Cette direction couvre le Logement et le Développement des quartiers, et l'ensemble se tient en relation étroite avec tous les services techniques. Cet accompagnement aide l'élu à se former, parce qu'il ne suffit pas de porter des valeurs, il faut réellement aller au contact, sur le terrain, et se confronter à la difficulté dans la résolution des problèmes. C'est sur cette base-là que sont construites les réponses. Tout en tenant compte des contraintes budgétaires, car là aussi l'équilibre est à maintenir. Quand une réalisation n'est pas possible dans l'immédiat, il faut pouvoir dire non, et il faut le faire comprendre. Le temps est aussi une donnée qui compte.

« Le Conseil de quartier fait partie des valeurs que nous défendons, celles de l'échange, de l'expression publique. »







« *L'un des vrais fondements de la démocratie se situe au niveau local.* »

Y a-t-il donc un aspect pédagogique dans le Conseil de quartier ?

Oui, pour les uns comme pour les autres. Il faut avoir du répondant : le respect des citoyens est fondamental, mais il se gagne, et cela est réciproque. C'est dans cette confrontation-concertation et dans l'élaboration des réponses que ce respect se gagne. Je pense que de manière générale, les citoyens ici nous le rendent bien, ils comprennent, ils font avancer les choses, ils ne sont pas étouffés, ils peuvent exprimer leurs préoccupations. Ensuite, pour toutes les questions nous nous appuyons sur nos services, techniciens, juristes, administratifs, pour savoir jusqu'où l'on peut aller. Ce n'est pas simple : nous ne sommes pas toujours dans la coopération gentille, parfois la confrontation est dure, les réponses peuvent être négatives ou positives, mais en même temps, c'est ce qui est passionnant ! Et en matière d'éducation populaire, tout cela est très porteur pour tout le monde.



« *Le respect du citoyen est fondamental, mais il se gagne.* »



© F.M.

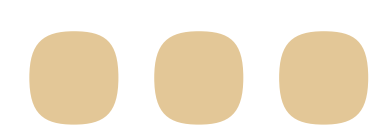
Maximilienne Richaud

Habitante de Boudème

« J'habite le quartier de Boudème depuis 1977. La vie y est très agréable même s'il y a des hauts et des bas. Mais depuis cette époque, beaucoup de choses ont été faites. Il y a des problèmes d'incivilités, mais ni plus ni moins qu'ailleurs. Pour comprendre cela, il est primordial de partager des moments entre voisins, d'écouter ce que disent les autres. C'est pour cela que j'assiste aux Conseils de quartier et que je fais partie de l'Amicale des locataires de Boudème. Et c'est aussi une marque de respect vis-à-vis de son quartier. Quand on aime l'endroit où l'on vit, on s'y intéresse. En tout cas, pour moi, cela fait partie de mon éducation. »

Mais cette « démocratie participative » aboutit-elle réellement à du concret ?

S'agit-il d'une concertation formelle, d'une information plutôt qu'une vraie co-élaboration ? Je réponds sans ambiguïté : c'est une co-élaboration. Exemple : les travaux du Cours du 4 Septembre. La première fois que nous avons exposé le projet, les travaux avaient déjà une configuration en termes de circulation et d'équilibre piétons-véhicules. Mais ce sont les concertations et les rencontres nombreuses qui ont permis d'y apporter des modifications, d'aboutir à un projet fini et à sa réalisation. Chacun a fait du chemin. Nous n'avons pas présenté un projet tout ficelé en disant : « *Voilà, on va faire comme ça et on vous informe !* ». Non, nous ne faisons pas qu'informer, nous demandons à chacun son









avis, car nous nous réservons la possibilité de faire évoluer ce projet tant qu'il est au stade de projet. Et pour certains points, même après cette étape-là. On n'est pas dans l'apparence des choses, ce n'est pas pour les médias que nous rencontrons les gens ; un vrai travail est fait. Si les médias étaient absents, ce serait la même chose.
Mais on ne peut pas tout faire. Autre exemple : les caméras vidéo de surveillance, c'est-à-dire la régulation de la vie urbaine. On ne peut pas faire n'importe quoi, mettre des caméras partout. Cela ne peut se faire qu'en concertation avec les commerçants, les chefs d'établissements, les citoyens, les directeurs d'équipements publics, municipaux ou pas. Il ne suffit pas d'avoir des caméras, il faut aussi travailler sur la proximité. Là aussi, les valeurs que nous portons doivent transparaître à travers nos pratiques.

> « *L'un des fondements de la démocratie se situe au niveau local.* »


© Frédéric Munos


© F.M.

Michel Morin
Retraité de Naphtachimie et habitant des Trois Tours à Canto-Perdrix

« Les rencontres entre les copropriétaires et l'élue, comme celle de ce soir, c'est un peu une dépendance, une suite des conseils de quartier dans lesquels on ne peut dire que quelques mots. J'assiste aux conseils de quartier depuis près de 15 ans. Ça demande du temps, on doit s'intéresser au juridique, aux ayants droits, aux interlocuteurs. C'est important d'y participer pour avoir des informations, en faire remonter, soulever les problèmes qui peuvent se poser dans un secteur. »

Ces valeurs, pour vous, semblent être l'exercice de la démocratie en général, pas seulement dans la proximité...

La démocratie dite « de proximité » peut sembler dérisoire à certains, mais pour moi c'est la vraie, c'est celle qu'on touche du doigt. Quand je sors, les gens viennent me parler, ils me questionnent sur toutes sortes de problèmes, du plus infime au plus important. Je suis constamment en contact. Il y a un choix à faire : un élu à l'Assemblée nationale peut considérer qu'il est là pour un certain nombre d'années et que, jusqu'au prochain scrutin, il fera ce qu'il voudra. Ainsi, il n'a plus la pression locale ce qui est, à mon avis, une grave erreur. L'un des vrais fondements de la démocratie se situe au niveau local. Si l'élu le plus reconnu par la population est le maire, c'est parce que le citoyen le voit dans sa ville, qu'il peut lui parler en toute facilité. Ces trente ans d'existence des Conseils de quartier, si je résumais, je dirais que ce sont trente années de construction ensemble, de présence continue. C'est aussi essentiel dans la démystification de l'élu. Il n'y a pas de fossé.







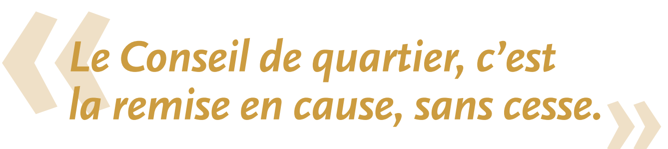
Mais avec le projet d'une métropole marseillaise ne voit-on pas aujourd'hui les centres de décision s'éloigner de plus en plus du citoyen ?

Il est vrai que les choses changent à grande allure. En un an, il y a eu la suppression de la taxe professionnelle, et maintenant l'autonomie des communes et des territoires est attaquée. L'autonomie de nos territoires a été remise en question par la loi de décembre 2010, et aujourd'hui une nouvelle loi est en préparation sur les métropoles, les regroupements, etc… Parallèlement, les notions de concurrence, de rivalité et d'individualisme gagnent du terrain. Il est difficile de s'y retrouver, et je dois dire que les citoyens s'y perdent un peu. Si l'on ne se positionne pas pour défendre les valeurs auxquelles nous tenons, c'est-à-dire la démocratie participative, pour faire simple, je crois que c'est toute la société qui risque de voler en éclats.

« On n'est pas dans l'apparence des choses, ce n'est pas pour les médias que nous rencontrons les gens ; un vrai travail est fait. »

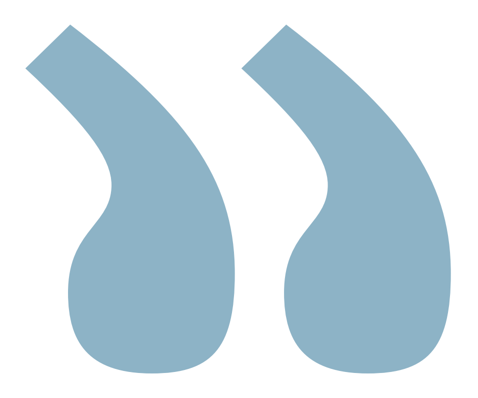
La notion de démocratie de proximité ne vous semble donc pas en perte de vitesse ?

Je pense au contraire que c'est une donnée moderne. Je sais bien que cela peut paraître un peu secondaire au regard des enjeux considérables dans notre pays, en Europe et dans le monde aujourd'hui. Mais l'exercice de la démocratie reste au cœur de la vie sociale. Chaque citoyen est largement concerné non seulement par sa vie professionnelle et sa vie familiale qui sont importantes, mais aussi par sa vie sociale. Une association, un quartier, une ville, un département, tout cela représente des cadres qui doivent permettre l'expression et le développement personnel. Chacun doit pouvoir se développer de façon individuelle, mais aussi dans une forme de dialectique avec le collectif. L'un enrichissant l'autre et vice versa. Oui, nous avons bien l'intention de continuer ainsi parce que nous pensons que l'équilibre qui a été trouvé dans notre ville n'a pu l'être qu'avec le concours des citoyens, et qu'il faut continuer de cette manière. Même si faire vivre des valeurs de démocratie et de participation est beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans.



N'est-ce pas aussi une prise de risque ?

Oui, mais un élu doit-il raser les murs ? Évidemment, il peut rester dans son bureau et ne traiter que des dossiers, peut-être que ça peut marcher un temps, mais c'est l'inverse de ce que nous voulons. Le Conseil de quartier et tout ce que cela induit dans nos méthodes de travail, c'est le sens des efforts poursuivis ici depuis longtemps. C'est la remise en cause, sans cesse. Et c'est aussi le sens du message que j'ai porté lors de la campagne législative. Nous ne sommes pas de ceux qui disent : « *Votez pour nous, on se charge du reste !* » Le mandat, on le remet en jeu en permanence, et les citoyens le savent à l'avance, voilà ce qu'on porte, et on le porte avec eux, on le construit avec les citoyens.











HISTOIRE

Aller vers les gens

Créées après la forte croissance démographique de Martigues, les Commissions de quartier, devenues ensuite des Conseils, ont amené une évolution importante dans le rapport entre les élus, les habitants et les services de la Ville





En 1983, lorsqu'est créée la « Commission des grands ensembles », acte de naissance des Conseils de quartier, Martigues est une ville qui vient de subir un choc radical : dans les vingt années précédentes, elle est passée de 17 000 habitants à 43 000. Des cités abritant jusqu'à 1 500 logements ont poussé, sur des espaces urbains qui ne dépendaient pas de la Ville, comme le rappelle l'ancien maire Paul Lombard : « *Nous rencontrions des problèmes dans les grands ensembles, or nous n'avions pas la maîtrise de leur gestion puisque c'étaient les bailleurs, les offices de HLM, qui l'avaient. Nous nous sommes aperçus que cette gestion n'était pas satisfaisante, le patrimoine se détériorait, quand il y avait une lampe grillée elle n'était pas réparée, etc. Alors, nous avons cherché des solutions. Parallèlement, nous voulions amener plus de gens aux Conseils municipaux qui n'étaient pas très fréquentés. C'est ainsi que j'ai lancé l'idée d'une Commission des grands ensembles à laquelle pourraient assister tous ceux qui interviennent sur un quartier. Un lieu où les gens puissent s'exprimer sans tabou, l'objectif étant de travailler ensemble.* »

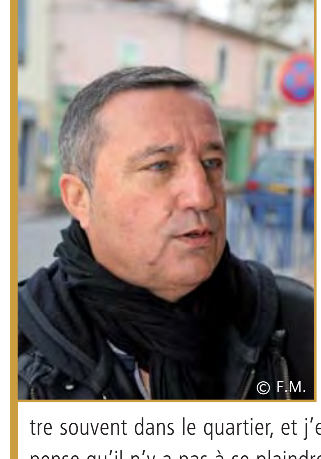
Paul Lombard confie alors à Jean-Claude Sautel, l'un de ses adjoints, le dossier des grands ensembles : « *Le projet était d'aller vers les gens, et j'ai adhéré à cela*, raconte Jean-Claude Sautel. *Je me suis appuyé sur les Centres sociaux, que nous avons développés, avec l'Association pour l'animation des centres sociaux dirigée par Dominique Billochon. Nous avons recensé les problèmes évoqués dans ces Commissions, et nous avons demandé aux techniciens d'y être présents. Nous avons également travaillé en coopération avec les établissements scolaires, avec les associations, notamment les amicales de locataires.* »

Cinq commissions en 83

Au début, 5 Commissions fonctionnent, choisies dans les quartiers où l'habitat social est dense, comme la Zup (qui ne s'appelle pas encore Notre-Dame des Marins, Boudème ou Croix-Sainte. « *Ensuite, ça a fait boule de neige*, précise Paul Lombard, *parce que dans tous les quartiers le besoin d'échange et de concertation a été ressenti. Alors on a élargi.* » En 1989, les Commissions deviennent des Conseils de quartier et sont au nombre de 19 ; on en comptera 23 après 2001. Mais dès le début, on s'est aperçu que cette concertation élus/techniciens/habitants avait amené une modification des pratiques : « *Cela a fait évoluer tous les services*, note Paul Lombard. *Parce qu'il fallait donner des réponses, résoudre des problèmes qui ne seraient pas remontés, sans la concertation. Donc, il a fallu un changement d'organisation. Les commissions de quartier ont été en même temps un moyen de contrôler l'efficacité de notre fonctionnement, un moyen d'impulsion et d'information.* »

Jean-Claude Sautel se rappelle, en particulier, l'action menée à la Zup : « *Cette politique nous a*





© F.M.

Francis Guillem
Retraité de Naphtachimie et habitant de Ferrières

« Jusqu'à présent, en toute honnêteté je n'ai pas eu le temps d'assister à un Conseil de quartier. Mais je compte le faire, vu que maintenant je suis à la retraite. Il faut y aller, c'est comme pour voter, si on se tait rien n'avance. Par contre, l'élu de Ferrières, Alain Lopez, je le rencontre souvent dans le quartier, et j'en profite pour discuter avec lui. Je pense qu'il n'y a pas à se plaindre ici, on est dans une ville qui est à l'écoute. Les problèmes finissent par se résoudre, plus ou moins vite c'est vrai, mais il y a quand même du mieux. »

« *Les Conseils de quartier ont fait évoluer tous les services.* »

Paul Lombard, maire de Martigues de 1969 à 2009

© Frédéric Munos

© François Déléna

En 1983, le maire Paul Lombard lance les Conseils de quartier. Jean-Claude Sautel, adjoint aux affaires sociales, (ci-dessus à gauche), y mettra toute son énergie.

amenés à intervenir dans plusieurs domaines. Nous voulions aménager les espaces extérieurs, mais en demandant leur avis aux habitants. Et faire participer les jeunes et même les enfants. Alors nous sommes allés voir la directrice de la maternelle : les petits ont travaillé sur les couleurs des bâtiments, ils ont décoré les entrées ; c'est eux qui leur ont donné des noms. Nous avons investi pas mal d'argent pour favoriser cette ré-appropriation de leur quartier par les habitants. On a fait intervenir aussi des artistes, c'est ainsi que la Zup a trouvé son nom : Notre-Dame des Marins. Mais on a fait ça dans beaucoup d'autres quartiers, parce que ça fonctionnait bien, ça a impulsé la naissance d'activités, d'ateliers dans les Centres sociaux, et ce travail a rejailli dans le cadre de vie. Je partais du principe que plus on associe la personne à la vie de son quartier, mieux elle s'y trouve, et plus elle participe. D'autant plus quand on a des collaborateurs qui ne trichent pas, qui ont ça dans les tripes et à qui on peut faire confiance. Grâce à cela nous avons avancé à pas de géant. Je ne dis pas que nous étions les premiers en France à développer la participation des citoyens de cette façon, mais nous étions sans doute parmi les plus en pointe. Nous avons toujours eu le soutien du maire. Les élus étaient sensibles à la démarche, en particulier Jean-Claude Graziani qui chapeautait les services techniques. »



© F.M.

Jean-Pierre Rambaldi

Ancien responsable du service Urbanisme

« La première fois qu'on nous a sollicités pour participer à un Conseil de quartier, ça s'est fait par une note interne. Les élus nous proposaient d'y participer, mais ne nous l'imposaient pas. Cela m'a tout de suite intéressé de par un double aspect : voir directement comment le public reçoit un projet, et voir comment l'élu le présente. Parce que les techniciens se retrouvent dans une sorte d'interface, entre l'élu et la population. Notre-Dame des Marins a été le premier Conseil de quartier, si je me souviens bien, ce quartier a été le premier ensemble HLM de cette importance sur Martigues. Il faut se rappeler qu'entre les années 60 et les années 80 la ville est passée de 20 000 à 40 000 habitants, c'était considérable. Et c'est dans ce contexte de croissance que sont apparus les Conseils de quartier. J'ai compris qu'en matière d'urbanisme, on a tout intérêt à discuter avec les gens très, très en amont de ce que l'on envisage. Cela vaut mieux qu'arriver avec un projet bien ficelé, en évacuant les côtés négatifs portés par le projet pour ne retenir que ceux qu'on pense positifs. Travailler en amont permet d'affiner, d'améliorer la compréhension et, par conséquent l'adoption par les gens… et aussi par la municipalité. »

C'est ce travail de terrain, cette concertation qui fait apparaître la nécessité de créer un service voué au lien entre habitants, techniciens et élus. Ce sera le Développement des quartiers, né au début des années 90, ainsi qu'Allô Martigues, et quelques années plus tard une enveloppe budgétaire est dégagée pour les travaux de proximité, gérée par un technicien : Marc Rodriguez. « *La démarche des Commissions de quartier nous a apporté sur tous les plans, technique, culturel, et même je dirais philosophique, parce que c'était une autre manière de vivre sa ville et de considérer la démocratie* », souligne Jean-Claude Sautel.

●●● **MICHEL MAISONNEUVE**

© Frédéric Munos

Le service Développement des Quartiers, une équipe entièrement vouée au travail de proximité, en lien permanent avec les habitants.



© F.M.

Nathalie Lefebvre

Élue, présidente du Conseil de quartier de Canto-Perdrix

« L'objectif du conseil de quartier, c'est être à l'écoute des habitants pour répondre à leurs préoccupations, à leurs besoins, pour construire ensemble, et dans l'intérêt général. Si l'on veut y parvenir, il faut que les gens participent de la manière la plus large possible. C'est pour cela qu'au-delà des conseils de quartier, on organise beaucoup de rencontres tout au long de l'année. Je souhaite que les citoyens soient partie prenante de toutes les décisions. C'est ce que nous essayons de faire avec les habitants impliqués à propos des travaux de proximité. On expérimente des formes de participation, des modes d'intervention. Dans les conseils de quartier, habitants, services techniques et élus, tous sont au même niveau ! C'est la raison pour laquelle j'enlève la table qui nous sépare. Chacun a des réponses à apporter. Dans l'avenir, il faudra être encore plus en lien avec les habitants dans la préparation des Conseils de quartier. Il faudrait que la présidente fasse du porte à porte pour aller à la rencontre des gens que l'on ne voit pas, quels que soient les quartiers. La pratique démocratique, ce n'est pas du prêt-à-porter. On doit sans cesse s'interroger sur une participation la plus large possible et toujours chercher à innover. »

> **« Avec des collaborateurs qui ont ça dans les tripes et à qui on peut faire confiance, nous avons avancé à pas de géant. »**
>
> Jean-Claude Sautel, ancien adjoint aux Affaires sociales.



© Georges Xuereb

L'inauguration de la place Michel Écochard, à Notre-Dame des Marins, fin 2012.


© F.M.

Trois questions à...
Henri Cambessédès

Premier adjoint au maire,
délégué à la participation
des citoyens et à la vie locale

Propos recueillis par Didier Gesualdi

Gérer une ville est difficile, en quoi les Conseils de quartier vous y aident-ils ?

La première chose pour gérer une ville, c'est la légitimité, nous la tenons des élections et des citoyens qui nous ont élus, mais cela n'est pas suffisant. Le Conseil de quartier permet aux élus de rendre des comptes régulièrement et de se remettre en question. Le Conseil de quartier complète la légitimité classique de l'élu par une légitimité que l'on construit avec les habitants. On n'est pas dans les « ors de la république », on a les mains dans le moteur. L'exemple de la Belgique qui a vécu sans gouvernement avec une technostructure de gestion est frappant, il faut à tout prix s'en préserver. Le peuple est souverrain, les élus sont des représentants du peuple. C'est en cela que nous ne souhaitons pas une métropole, trop éloignée de la population. La démocratie de proximité permet de rapprocher élus et citoyens.

Quels sont les avantages des Conseils de quartier pour les élus ?

Pour un élu, un conseil de quartier est un travail très délicat, il faut s'y préparer, on ne peut pas se permettre d'être coupé du terrain, car il y a une attente forte. Nous sommes dans l'échange, dans un rapport critique avec la population, aussi bien négatif que positif. Les Conseils de quartier nous permettent d'exposer l'ensemble de la politique de la municipalité. Nous portons le poids de son action dans sa totalité avec les services qui nous accompagnent, on sent à ce moment-là la force de l'action publique. La manière dont nous sommes organisés à Martigues nous permet d'être en contact direct avec les préoccupations des habitants d'une ville et d'un quartier. Cela permet de corriger le système représentatif et l'abandon de souveraineté, une fois le vote acquis. Le Conseil de quartier est un moment un peu solennel qui vient compléter et enrichir tout le travail que nous effectuons dans l'année sur le terrain par ailleurs.

Quels sont les avantages que les citoyens retirent des Conseils de quartier ?

Quand les citoyens sont assidus sur ce type de rendez-vous, l'échange est de qualité, on s'éduque mutuellement, on devient plus facilement explicite et le niveau des débats s'élève. Les habitants peuvent s'exprimer et obtenir des réponses, ils sont aussi source de propositions. L'échange est un exercice complexe. Il faut équilibrer en permanence entre de petites questions et de grands sujets d'aménagement, entre les remarques des habitants et l'information municipale. Le Conseil de quartier doit éviter de laisser se creuser un fossé entre les élus et la population. Ce qui est dit interpelle la municipalité et ses services, il y a toujours des retours, positifs ou négatifs. Nous sommes dans le partage des décisions, même si on ne les prend pas au moment du Conseil de quartier.

© Frédéric Munos

L'inauguration de la place centrale de Paradis Saint-Roch, en 2012.

> ***« On n'est pas dans les « ors de la république », on a les mains dans le moteur. »***
> Henri Cambessédès, premier adjoint au maire


© F.D.

Mahi Nouar

Technicien de bureau d'études, habitant de l'Escaillon

« Je participe aux Conseils de quartier depuis 1993. À l'époque j'habitais aux Capucins. L'implication dans la vie collective a commencé pour moi en adhérant à une amicale de locataires de la CNL. Et ça m'a plu : c'est important de savoir, de comprendre, de participer, il y a un plaisir et une utilité dans l'engagement dans la vie citoyenne. On peut apporter sa réflexion, son aide. Le Conseil de quartier est là pour recevoir avant tout, c'est d'une utilité certaine, et on n'y va pas pour y offrir des fleurs. Moi, j'ai toujours formulé des critiques, et je pense qu'elles servent à apporter quelque chose de positif. »



CONSEIL DE QUARTIER

Mode d'emploi



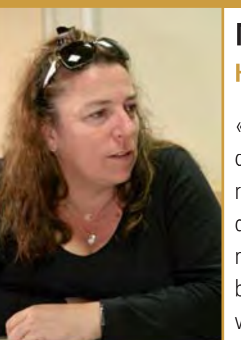






Les Conseils de quartier, plus de 1 000 personnes y participent chaque année. Un exercice délicat qui ne se résume pas en une simple rencontre élus/habitants, mais plutôt en un désir commun de servir au mieux l'intérêt général

Pour beaucoup, un conseil de quartier se limite à la présentation, par le président, des actions menées sur un secteur suivi d'un débat avec les habitants. Dans les faits, cela se révèle beaucoup plus complexe. Un conseil de quartier requiert la présence et la collaboration de plusieurs acteurs. Parmi lesquels des élus, des techniciens, des représentants d'associations qui travaillent en étroite collaboration pour servir au mieux l'intérêt général et parfois même, avouons-le, l'intérêt particulier. « *La priorité est l'intérêt général*, souligne Monique Iobbi, responsable du service Développement des quartiers. *Ce n'est pas simple pour un élu de répondre non, mais il y est parfois contraint. C'est alors aux techniciens de trouver les arguments. Parfois la demande n'est qu'un détail par rapport à d'autres priorités, mais cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas légitime. C'est là que se pose la question de l'hyper proximité. On peut parfois en oublier la vision globale d'une ville.* » Attention cependant à ne pas confondre intérêt particulier relevant du domaine public et intérêt d'ordre privé. « *Dans le premier cas, nous intervenons lorsque nous le pouvons, dans le deuxième, presque jamais*, précise la responsable. *Parce qu'alors il y a risque de détournement d'argent public pour des fonds privés. La seule solution pour les habitants, c'est de se constituer en association syndicale libre. La Ville ne peut pas intervenir.* » Une nuance pas toujours évidente à saisir. C'est pourquoi les questions de cet ordre sont fréquentes dans les conseils. Et les réponses sont généralement souvent les mêmes.



© F.M.

Magali Abed

Habitante de Mas de Pouane

« J'ai assisté à mon premier Conseil de quartier il y a cinq ans, depuis j'y suis régulièrement. C'est par la Maison de quartier que j'y suis venue, ça m'a paru naturel puisque je participe à de nombreuses activités, la couture, le café convivial, le carnaval, et à présent je me sens très impliquée. Avant, j'étais plutôt timide, je restais chez moi, et c'est par ces échanges, ces rencontres, que j'ai dépassé ça. Le Conseil de quartier a facilité nos rapports avec le bailleur, 13Habitat, et les locataires ont pu obtenir satisfaction sur quelques points. Nous avons récemment remonté l'Amicale des locataires CNL sur le quartier, et j'en suis la présidente, épaulée par Nora Chérit. Nous voulons que les choses s'améliorent dans ce quartier. Et je pense que nous avons tous besoin de communiquer un peu plus. C'est aussi pour ça que je m'investis. »

Une préparation minutieuse

Outres ces questions d'ordre privé, deux types d'intervention sont constatés dans les conseils : « *Il y a les simples dysfonctionnements*, explique Monique Iobbi. *C'est alors très facile à régler. Puis il y a les questions récurrentes et plus générales comme l'incivisme, le stationnement ou la sécurité routière. Dans ce cas, il est impossible d'y répondre parfaitement, on trouve alors des solutions intermédiaires. On essaie de les aborder d'un point de vue global et non pas au cas par cas. C'est-à-dire que l'on réalise un diagnostic plus large sur un secteur, on analyse le cadre de vie, on se rend sur place, on prend des photos, puis on met tout sur plan. Le résultat peut alors prendre la forme d'une valorisation du cadre de vie* ». C'est ainsi, par exemple, que sont nés les ponts bleus du centre-ville ou encore le projet de réaménagement du Cours. En d'autres termes, ce sont les petites interrogations de chacun qui font les grands chantiers.

Mais avant d'arriver à la constitution de tel projet, c'est toute une équipe qui se mobilise et élabore la consultation des habitants. Concrètement, un conseil de quartier n'est que l'aboutissement d'un travail de fond. Nombre

« *La participation des habitants doit s'accompagner d'un engagement fort : celui du service public.* »
Josette Perpinan, présidente du Conseil de quartier de Lavéra

© Soazic André © François Deléna

Il faut résoudre des problèmes quotidiens de voirie, de stationnement, de vitesse, mais plus généralement, il faut construire un projet social pour chaque quartier.

de réunions techniques le précèdent et davantage le suivent. « *Un Conseil de quartier se prépare,* confie Linda Bouchicha, présidente du conseil de quartier de Boudème. *On réunit l'ensemble des services et l'on passe en revue toutes les problématiques auxquelles les présidents risquent d'être confrontés. On essaie d'y apporter des solutions.* »
Le jour J, c'est généralement l'élu qui donne la réponse générale et laisse ensuite les détails techniques aux professionnels (police municipale, régie des eaux, service voirie et circulation, etc). Pour éviter les surprises lors du conseil, certains présidents ont fait le choix d'une proximité quasi quotidienne.


© F.M.

Roger Camoin
Médecin anesthésiste. Élu, président du Conseil de quartier de l'Hôtel de Ville

« Le Conseil de quartier n'est pas la seule opportunité de rencontrer les habitants, il y a aussi les visites les coups de fil, mais c'est une occasion de faire le point. Et j'ai remarqué que cela permettait aussi aux habitants d'échanger entre eux. C'est un moment irremplaçable. J'aime ce contact avec les gens, que la discussion soit difficile ou non, il ne faut pas éluder les questions. J'essaie d'être le plus honnête, le plus objectif possible, quitte à être même parfois assez direct. D'ailleurs, la plupart des gens qui y assistent sont là dans un esprit de travail pour la communauté, parmi eux il y a des gens qui s'investissent, des chevilles ouvrières, qui pourraient tout aussi bien devenir des élus. Ce qui m'inquiète c'est le désintérêt progressif des habitants, je vois souvent les mêmes visages, et je voudrais trouver le moyen d'y intéresser plus de monde. »

Constamment sur le terrain

C'est le cas de Linda Bouchicha. « *Le conseil de quartier, c'est très prenant, mais aussi passionnant et c'est ce qui prend le dessus. Nous devons constamment être sur le terrain. Le travail de proximité c'est un vrai échange, un vrai débat sur la vie du quartier, mais pas seulement. On y évoque tous les problèmes, on nous donne des pistes de réflexion. Dans ces conseils, nous ne sommes pas là que pour discuter, mais pour s'exprimer sur l'actualité communale, locale et même nationale. Les permanences des élus ne sont que le prolongement des conseils. On est dans le consultatif, on essaie régulièrement de faire évoluer le partenariat avec les différents acteurs, les différents interlocuteurs comme les amicales, les Maisons de quartier ou les bailleurs. Ce n'est pas toujours simple, mais c'est important.* »
Après le conseil, c'est le service Développement des quartiers qui prend en charge la transmission des informations aux différents services de la Ville : « *Je fais un bref compte-rendu pour le maire et le premier adjoint,* confie Jonathan Di Ruocco, correspondant de quartier (CDSU). *J'y relate l'ambiance générale et les grosses problématiques abordées. Pour le conseil des Laurons, par exemple, j'ai parlé des craintes concernant le plan de prévention des risques technologiques (PPRT), de l'interpellation des cabanoniers et du balisage de la plage. Ensuite, je reprends mes notes et je travaille*



© F.M.

Thierry Yérolymos

Technicien, chef du service déplacement circulation

« Quand un technicien de la Ville est présent pour représenter son service à un conseil de quartier, c'est qu'il a obtenu la confiance de l'élu et celle de sa hiérarchie. C'est aussi un acte volontaire car personne ne nous impose de le faire, et l'on n'est pas payé pour cela. J'y participe depuis plusieurs années et je me souviens qu'au début, je me demandais si je serais capable de répondre aux gens de façon pertinente. Puis j'ai compris que mes arguments « béton » étaient ma technique et la connaissance de mon métier. J'ai appris à dialoguer, les gens savent que ce que je leur dis est vrai, la sincérité est un message qui passe bien. Et si l'on ne peut pas donner de réponse immédiate, on prend rendez-vous sur place avec les habitants, on étudie la question. Dire qu'on est toujours les meilleurs, ce n'est pas bon, mais on s'efforce de trouver la meilleure solution possible. Je crois qu'il n'y a que l'éducation qui fonctionne. Il faut expliquer, toujours. Si les raisons d'un aménagement sont comprises par tous, il sera respecté. Si l'on parle de la vitesse des véhicules, il faut être précis sur les distances de freinage, sur les conséquences d'un impact. Je n'utilise pas de jargon, je parle le même langage que les gens, il faut que j'aie une écoute totale. Cette relation avec eux me plaît, si ça ne me plaisait pas, je ne serais pas dans le service public. »

« ***Le Conseil de quartier est une invitation à l'échange avec les administrés, un lieu où l'on peut débattre et répondre en direct à leurs préoccupations.*** »

Maryse Virmes, présidente de Conseil de quartier de L'Île

sur le Trait d'union. » Le Trait d'union est le compte-rendu que les habitants découvrent généralement dans leur boîte à lettres quelques temps après le conseil. « *Le plus délicat c'est d'arriver à prendre de la hauteur, c'est-à-dire d'arriver à raisonner à l'échelle d'un quartier et non plus d'un habitant. L'objectif étant de toujours faire ressortir l'intérêt général.* »

Que chacun soit gagnant

Concrètement, à Martigues, l'exercice du Conseil de quartier est bien rodé. Et dépasse désormais le cadre de la simple formalité entre élus et habitants. « *C'est l'occasion, pour les présidents de casser un peu les idées reçues,* poursuit Jonathan Di Ruocco. Un exemple d'idée reçue : la vitesse excessive souvent évoquée aux Laurons. La Ville a fait effectuer des comptages et il s'est s'avéré qu'il n'y a, en réalité que peu de dépassements de vitesse. De fait, il est fréquent, pour le piéton, d'avoir l'impression que les véhicules roulent trop vite, d'autant que le danger, même à faible allure, est bien réel.

Le Conseil du quartier a été l'occasion pour l'élu qui en est président, Henri Cambessédès, de dévoiler ces résultats. Mais certains tentent de « mettre une petite pression » sur la mairie. Il arrive que des projets très bien connus en mairie, pour une raison ou pour une autre (administrative ou juridique), soient bloqués.

Du côté des habitants, ces rendez-vous annuels se préparent aussi. René Guigue, le président du comité de quartier (CIQ) des Laurons en témoigne. « *Avant chaque conseil, on fait une réunion préparatoire ou une assemblée générale avec tous les sujets que l'on aimerait aborder. Par exemple, pour le dernier conseil nous avions décidé d'axer nos interventions sur le transport en commun, la vitesse et la plage du port. Habituellement, après ces réunions préparatoires nous envoyons un courrier à l'élu l'informant des questions.* »

Mieux vaut que le président ait alors les bonnes informations, parce que le CIQ, lui, les a. « *Une étude sur la question des transports en commun a été évoquée en 2009 puis reprise en 2011,* souligne René Guigue. *Depuis nous n'avons pas eu de nouvelles, nous voulons savoir où cela en est. Pareil pour le balisage de la plage, cela avait déjà était évoqué en 2005.* » Si la précision dans le suivi des dossiers n'est sans doute pas aussi minutieuse partout, force est de constater que de nombreux



© Frédéric Munos

© François Déléna

Vie sociale, conditions d'habitat, rénovation de voirie, le Conseil de quartier est l'occasion d'aborder tout ce qui peut améliorer la qualité de vie des habitants.

> « ***La démocratie participative est toujours à réinvestir et à réinventer.*** »
> Françoise Eynaud, présidente du Conseil de quartier de NDM

quartiers possèdent leur association d'habitants, tenant à jour les interventions, les réponses et les annonces de la Ville. « *Le Conseil de quartier est un espace où le citoyen doit s'exprimer,* constate René Guigue. *Il faut tenir compte de ce que l'on dit. Mais je pense que ce n'est que la première étape dans une démarche de démocratie participative. Les rapports que nous entretenions avec la Ville et les industriels étaient bons, mais ils se sont encore améliorés avec les conseils de quartiers, c'est pourquoi, je pense que l'on peut aller plus loin. Et puis, nous sommes là pour conserver un tissu social. Nous sommes des citoyens qui voulons bien vivre dans nos quartiers.* »

●●● **GWLADYS SAUCEROTTE**



© L.M.

Simone Audibert

Habitante du Pati, Jonquières est

« Je suis très assidue au Conseil de quartier, et cela depuis le début. C'est un dialogue à bâtons rompus, chacun peut s'exprimer librement au sujet de la vie de tous les jours. Mon mari et moi nous nous y sommes intéressés dès leur création. Beaucoup de choses sont issues des Conseils de quartier, du travail a été fait à la demande des habitants, cela a fait évoluer le quartier. S'ils n'avaient été qu'une mesure politique, ils n'auraient pas duré autant. C'est parce que nous sommes entendus et qu'il y a, au bout, un retour, qu'ils ont tenu le coup. »



Un service charnière

Les premiers conseils de quartier ont fait apparaître la nécessité de créer un outil pour que la concertation trouve toutes ses applications dans la ville. Cet outil, c'est le service Développement des quartiers (DQ)

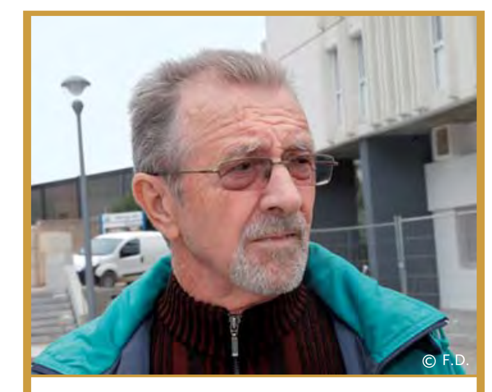








Dès la création de la première commission de quartier, en 1983, Jean-Claude Sautel, adjoint aux Affaires sociales, entrevoit l'étendue du travail à faire : « *Il était clair qu'il faudrait organiser le travail de façon à ce qu'il y ait un élu par quartier, et de façon à connaître toutes les données qui agissent sur la vie quotidienne des gens.* » Pour atteindre cet objectif, la Ville a compris qu'il fallait créer un service spécifique : le Développement des quartiers.
D'abord placé sous l'égide des services techniques, il a été ensuite intégré a la Direction Habitat et Démocratie Participative (DHDP), aux côtés des Maisons de quartier. Embryonnaire au début, il s'est étoffé d'année en année, recrutant assez souvent d'anciens responsables de Centres sociaux qui connaissent très bien les problématiques des quartiers et qui sont rompus au travail de terrain.
Aujourd'hui dirigé par Monique Iobbi, le service Développement des quartiers se compose d'un pôle administratif et de secrétariat de quatre personnes, et d'une douzaine de « correspondants de quartiers » répartis selon deux fonctions complémentaires : il y a six Chargés de développement social et urbain (CDSU) ; et cinq Agents d'écoute et de proximité (AEP).
Monique Iobbi nous explique les différences existant entre ces deux métiers : « *Le Chargé de développement social et urbain doit connaître les ressources et les besoins du territoire qui lui est imparti, il travaille avec l'élu, rencontre tous les partenaires (bailleurs, associations, etc), lance des actions visant à améliorer un quartier ou à élaborer un aménagement, en fait il a une vision globale sur le projet d'un territoire donné. Les Agents d'écoute et de proximité passent 50 % de leur temps sur le terrain, ils visitent leurs quartiers quotidiennement pour renforcer le lien entre le terrain et les services techniques. Ils discutent avec les habitants, les gardiens d'immeubles, etc. Anciens emplois jeunes qui sont venus épauler les équipes à la fin des années 1990, ils ont bénéficié de formations qualifiantes dans les métiers de la médiation sociale ou des politiques de la ville. En retour, leur connaissance fine du terrain apporte beaucoup au service* ».
CDSU et AEP travaillent en duo et donc en parfaite coordination sur chacun des vingt-trois quartiers de Martigues. Le duo CDSU/AEP intervient sur trois ou quatre Conseils de quartier


© F.D.

Francis Duclay
Retraité du bâtiment, habitant de NDM

« Quand il y a des réunions de chantier comme celle d'aujourd'hui sur les travaux de la place centrale, j'essaie de venir. C'est important pour voir comment va être arrangé le quartier. C'est notre rôle de citoyen. On critique, mais si on ne donne pas notre avis, ça ne sert à rien et ça ne fait pas bouger les choses. Il faut reconnaître que la Ville fait des efforts. Je suis originaire du Nord et j'ai vécu à Grenoble et cette concertation avec les élus, je ne l'ai connue nulle part ailleurs. »

« *Les Conseils de quartier nous permettent de construire, échanger ensemble, dans nos quartiers, pour notre ville.* »
Linda Bouchicha, présidente du Conseil de quartier de Boudème, Les Deux-Portes

© Frédéric Munos © Frédéric Munos

Discuter, échanger voire polémiquer, c'est la vie d'un Conseil de quartier. Mais pour aller plus loin, de solides outils – et du personnel – sont nécessaires.

géographiquement proches, et appuie donc trois ou quatre élus présidents de Conseil de quartier, de manière régulière et toute l'année. Tous sont en lien constant avec le service Allô Martigues et l'ensemble des services, qu'il s'agisse des techniques, du logement, de la vie associative, etc.

Un découpage en quartiers

Tous se réunissent le lundi matin pour faire le point des projets sur les différents territoires. Le travail suit, grosso modo, quatre axes : le terrain d'abord, les taches administratives (consigner toutes les observations, demandes, dysfonctionnements et autres), la concertation avec les services techniques, la concertation avec l'élu. « *Un espace urbain nécessite des aménagements, des modifications, mais aussi une réflexion pour comprendre comment il est utilisé par les gens. Et cela, c'est l'observation, l'échange, la discussion qui nous permettent de l'affiner. C'est pour cela que nous sommes associés très souvent aux travaux des services techniques. Ils nous invitent à leurs réunions, et avec l'élu on peut construire des projets cohérents dans le sens de l'intérêt des habitants. On peut ainsi élaborer de véritables projets de quartier, qui engloberont aussi bien l'amélioration des logements que l'embellissement des espaces extérieurs et la requalification des voies de circulation. En somme, tout ce qui est susceptible de permettre aux habitants une meilleure qualité de vie dans leur quartier. Cela nécessite des partenariats avec les bailleurs sociaux, les services de la Ville, les amicales de locataires, le tout dans la concertation la plus large* », conclut Monique Iobbi.

Le Pédibus, l'accueil des nouveaux habitants, les questions de propreté urbaine, une action pédagogique touchant des lycéens sont, parmi bien d'autres, des projets portés par le service Développement des quartiers. Sans parler, bien entendu, de tout le travail autour de la préparation du Conseil de quartier, et des suites qu'il faut lui donner. Un service « charnière » dit-on en mairie. En somme, l'outil pratique de la démocratie participative telle qu'elle a été voulue à Martigues. ●●● **MICHEL MAISONNEUVE**



© F.M.

Alain Lopez

Professeur des Écoles en retraite. Élu, président du Conseil de quartier de Ferrières

« Ici, à Ferrières, je ne suis pas un élu en visite dans le quartier, mais je suis tout simplement « Alain » ! Les gens me connaissent bien, je suis un vieux martégal, et ils viennent me parler directement quand quelque chose ne va pas. Les permanences, en fait, c'est tous les jours que je les fais. J'aime ça, j'ai besoin d'avoir ce contact-là avec les gens, je vis avec eux, nous sommes ensemble dans le même quartier, et c'est ensemble qu'on doit trouver des solutions. Édouard Charrié (correspondant de Ferrières pour le service Développement des Quartiers) m'accompagne souvent, parce que les problèmes du quartier, il travaille dessus toute l'année ce qui permet de répondre beaucoup plus vite à la demande. »






© F.D.



« Quand madame Bénard, l’élue, vient faire un tour à l’Escaillon, je participe à la visite, ça me paraît la moindre des choses. Elle s’intéresse à la vie quotidienne, moi je suis là pour lui en parler. »

Claire Olive, habitante







© Photos Frédéric Munos



DÉMOCRATIE

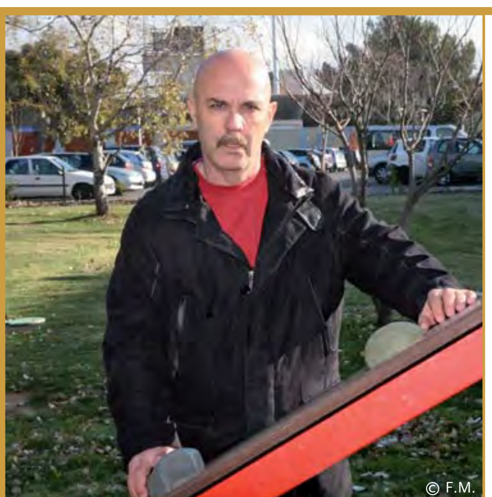
À l'arrêt, ça rouille !

Les Conseils de quartier ont été fondateurs d'une profonde modification dans les méthodes de travail. La concertation avec les habitants serait-elle aussi un moteur pour impulser une dynamique dans les services ?

À Martigues, les Conseils de quartier sont issus d'un mariage : celui de l'idéologie et du pragmatisme. Idéologie puisqu'il existe, depuis longtemps dans cette ville, la volonté politique de donner la parole aux habitants, d'ouvrir des espaces pour l'expression, ce qu'on nomme parfois « démocratie de proximité » voire « démocratie participative ».
Pragmatisme parce qu'au-delà des mots, les nouvelles méthodes de travail qui se sont mises en place ont bousculé les habitudes, ont décloisonné les services et instauré un type particulier de relations entre les élus et la population, les élus et le personnel municipal, et entre ce personnel même – techniciens, agents – et les habitants. Dans la réalité, pour que la « démocratie participative » fonctionne il lui faut un carburant, et c'est le partenariat élus, techniciens, habitants qui le lui fournit.
En 1983, Martigues venait de vivre une croissance sans précédent dans son histoire. Avec l'afflux de nouvelles populations, la naissance de nouveaux quartiers largement plus vastes que le vieux centre, est apparue la nécessité de créer des liens. Surtout dans ces nouvelles zones d'habitat qui, dans les années 70, ont poussé partout en France, et dont les noms, Zup, Zac, n'évoquaient rien, sinon l'uniformité et l'absence d'identité. Ce n'est pas un hasard si le premier conseil de quartier qui eut lieu à Martigues fut celui de Notre-Dame des Marins, qui abandonna très tôt cette appellation de Zup.
« *Ce quartier, nous avons voulu lui donner une carte d'identité. Pour y réussir, il fallait travailler avec les locataires et intervenir sur tous les créneaux. Mettre à contribution le bailleur, l'école, les services de la Ville, construire des projets en y associant les habitants. C'est comme ça que la Zup est devenue Notre-Dame des Marins.* » raconte Jean-Claude Sautel, alors adjoint aux Affaires sociales. Au-delà de l'anecdote historique, ce qui est intéressant c'est l'aspect « banc d'essai » : cette première expérience a produit une méthodologie. Plonger le fameux triangle élus, techniciens, habitants dans un bain d'échanges provoque des étincelles.

Un nom pour la Zup

« *Exposés au feu des questions et des critiques, les élus et l'ensemble des services techniques de la Ville ont dû modifier leurs pratiques* », note Pierre Cerdan, responsable de la Direction Habitat et Démocratie Participative. Un mouvement a été lancé, qui ne pouvait s'arrêter là : se contenter d'un Conseil de quartier annuel n'était pas l'objectif poursuivi. Afin que le lien entre habitants, élus et services soit permanent, une entité est créée dès les années 80 : le service Développement des quartiers (DQ), composé d'agents de terrain, correspondants de quartier en contact avec les habitants, mais aussi avec les techniciens et les élus. « *J'ai commencé ce travail en assistant à tous les Conseils de quartier et j'ai compris que je ne verrais plus jamais la ville de la même manière*, se souvient Joëlle Campo-Piscione, CDSU (correspondante de quartier). *J'ai découvert la complexité entre les besoins des gens, les réponses que peuvent donner les services de la Ville, et les contraintes budgétaires. J'ai découvert aussi*



© F.M.

Marc Rodriguez
Responsable des travaux de proximité et d'Allô Martigues

« Depuis le début de l'existence des conseils de quartier, je travaille au suivi des travaux. Mon travail consiste à répondre à la demande, en lien pratiquement quotidien avec service Développement des quartiers. Je suis dehors très souvent, 50 % de mon temps, pour des visites avec les correspondants de quartier, avec tel responsable d'amicale de locataires ou un bailleur. Je dois contacter les entreprises et suivre les travaux. Je suis aussi responsable d'Allô Martigues, avec nos deux agents qui se rendent sur place, font des photos, des enquêtes. Au total, ce sont des missions très diversifiées, on intervient aussi bien pour réparer un muret qu'aménager un cheminement piéton. On est en contact direct, au plus près des gens, et si le travail n'est pas fait, ils nous le disent. Mais il faut avoir l'expérience, anticiper : un tel demandera un banc à cet endroit, mais un banc peut attirer du monde et générer ensuite des nuisances sonores. C'est cela, l'intervention sur la vie quotidienne, c'est ce que j'aime, je rencontre beaucoup de gens différents, il y en a que je connais maintenant depuis des années. Et quand on réussit à satisfaire la demande, on est content. Et on reste discret. »

la complémentarité des différents services, voirie, urbanisme, nettoyage… Au DQ, nous avons des liens forts avec les techniques. J'ai constaté enfin que l'élu n'est pas un « professionnel », mais simplement quelqu'un d'engagé, qui passe beaucoup de temps sur un dossier, et ne peut être efficace qu'avec le groupe qui travaille autour de lui. Dans un rapport qui tient plus du conseil que de la hiérarchie. »

En fait, le Conseil de quartier n'est plus aujourd'hui que le point central d'un dispositif comportant aussi bien des permanences d'élus, que des visites de quartier organisées par le DQ avec élus et techniciens et des réunions spécifiques (comme les « tri-partites » entre élus, bailleurs et locataires). Certains habitants impliqués plus que d'autres participent à l'élaboration de projets (réfection d'une place à NDM, création d'un « jardin partagé » à Canto-Perdrix, réhabilitation d'immeubles à Saint-Roch). Avec, chaque fois, la présence de techniciens qui répondent et qui, après discussion avec les habitants, peuvent modifier tel plan, tel aménagement. « *Cela nous a obligés à être plus réactifs*, souligne Jean-Guy Combaret, directeur des services techniques. *Plus encore quand a été créé Allô Martigues, le numéro vert à la disposition des habitants, avec deux agents qui tournent en permanence dans la ville. C'est un outil qui nous permet d'avoir une vue sur l'efficacité des services. Les gars sont imprégnés de ce rapport quotidien aux quartiers et aux habitants. Au niveau technique on ne peut rien laisser passer.* »







© G.X.



« J'ai donné de mon temps, et j'ai été récompensé par les habitants. On n'apprend pas dans les livres à être un élu, il faut connaître son territoire, donner des réponses, se mettre à la portée des gens. »

Jean Gontéro, président du Conseil de quartier de Saint-Julien

Les dysfonctionnements au grand jour

La « démocratie de proximité » est donc devenue au fil des années une méthode de travail : « *Avec cette pratique tout dysfonctionnement apparaît au grand jour. Petit à petit, le fonctionnement des services de la Ville a été influencé par ce mode d'action*, précise Pierre Cerdan. *La démocratie n'est qu'un mot s'il n'y a derrière aucune application sur le terrain. Au concret, c'est comment on améliore le cadre de vie des habitants, comment on répond aux besoins, comment on rend un service public plus efficace, plus en rapport avec les gens. Le technique, c'est la rationalisation, c'est la mise en route de processus complexes, et cela ne laisse pas toujours place à la parole des habitants. Les consulter peut sembler un frein, au début, mais après, on se rend compte que ça permet souvent d'éviter de mal faire, de se tromper, de mécontenter. En fait, c'est une intelligence collective qui se construit, et c'est loin d'être facile.* » L'illustration de ces propos apparaît clairement dans la façon dont la Ville a conçu les travaux du Cours de Jonquières, avec un « atelier » ouvert aux habitants.

Ainsi à Martigues, ce qui n'est pour l'œil extérieur qu'une programmation de Conseils de quartier annuels, recouvre une modification globale du fonctionnement des services de la Ville. Aujourd'hui, bien que le nombre de participants aux Conseils de quartier n'évolue guère (40 personnes par Conseil en moyenne), il faut considérer ce qu'il y a autour : « *Si*



© L.M.

Mireille Herman,

Employée, habitante de Paradis Saint-Roch

« J'ai assisté à mon premier Conseil de quartier il y a deux ans, pour parler d'un problème qui se passait dans mon immeuble. Nous avons fait une pétition et par la suite nous avons eu une réunion avec l'élu, M. Salazar Martin, Mme Benoît du service DQ et la police municipale. On a débattu de tout ça pour trouver une solution. À partir de là, nous avons participé à toutes les réunions qui se sont tenues dans le quartier. Je pense qu'il ne faut jamais baisser les bras, j'ai toujours espoir que les choses s'améliorent. Le Conseil de quartier c'est une bonne idée, ça permet d'avancer, si ce n'était pas le cas, je resterais chez moi. Il y a des gens qui râlent mais ne veulent pas agir, ce n'est pas mon cas. Si l'on pouvait être plus nombreux, ce serait mieux. »







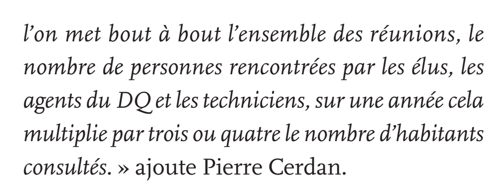
« *C'est une intelligence collective qui se construit.* »
Pierre Cerdan, responsable de la DHDP*







© Photos Frédéric Munos



l'on met bout à bout l'ensemble des réunions, le nombre de personnes rencontrées par les élus, les agents du DQ et les techniciens, sur une année cela multiplie par trois ou quatre le nombre d'habitants consultés. » ajoute Pierre Cerdan.

Intérêts individuels ou collectifs ?

L'une des problématiques qui apparaît toujours lorsque la discussion s'instaure, est le clivage entre intérêt individuel et intérêt collectif. « *Les conteneurs à ordures, par exemple,* cite Jean-Guy Combaret, *tout le monde en veut, mais personne devant chez soi.* » C'est l'objet, là aussi, d'un travail de fond parfois émaillé d'agressivité : « *On n'est pas trop armé pour y faire face* » avoue Joëlle Campo-Piscione qui, néanmoins, a constaté que cet obstacle pouvait être dépassé : « *Nous avons travaillé avec un groupe d'une douzaine d'habitants à Canto-Perdrix, sur les choix qu'il y avait à faire entre plusieurs projets. Ils ont examiné ces projets point par point, puis finalement ils ont placé en priorité le Jardin partagé, alors qu'aucun d'eux n'en avait la jouissance. Ils sont passés de l'autre côté.* » Ce qui signifie, dans le langage d'une correspondante de quartier, que les habitants ont pris en compte l'intérêt collectif avant l'individuel. Est-ce une mince victoire ?

Mais ces avancées pourront-elles continuer ? Georges Gontcharoff, ancien rédacteur en chef de la revue « Territoires », co-auteur de l'ouvrage « Conseils de quartier, mode d'emploi », pense que l'Eurométropole marseillaise peut changer la donne : « *Si Martigues y est incluse, elle fera partie d'un ensemble gigantesque, ce qui représente un danger d'éloignement des réalités de la vie de quartier. C'est un danger pour la démocratie de proximité. Les habitants poseront toujours des questions, mais les élus municipaux n'auront plus les réponses. Ce transfert de pouvoir vers une machine éloignée du terrain ne pourra fonctionner qu'avec une technocratie fantastique.* » En somme, une évolution à l'inverse de celle qui a été voulue à Martigues avec la création des Conseils de quartier.

Toutefois, la dynamique de la participation est ancrée, à Martigues, avec ses qualités et ses défauts, elle est aujourd'hui indissociable du développement de la ville, et cela ne peut disparaître du jour au lendemain. Comme le dit Joëlle Campo-Piscione : « *La démocratie, à l'arrêt, ça rouille !* » ●●● **MICHEL MAISONNEUVE**

***DHDP : Direction Habitat et Démocratie Participative**

pratique

LE DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS

● **ADMINISTRATIF**
Claudine Badia, responsable administrative, Magali Humbert, Sylvaine Jeandeau et Stéphanie Vonner au secrétariat.

● **CDSU (CHARGÉS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN)**
Yonel Vignal : Saint-Jean, Croix-Sainte, Mas de Pouane, La Couronne et Carro ;
Jonathan Di Ruocco : Les Laurons, Lavéra, Saint-Pierre et Saint-Julien, Boudème-Les Deux Portes ;
Laurence Noguera : Jonquières ouest, est et centre, Paradis Saint-Roch ;
Édouard Charrié : Hôtel de Ville, L'Île, Ferrières centre ;
Joëlle Campo-Piscione : Canto-Perdrix et Les Quatre Vents, Touret de Vallier et Figuerolles ;
Souade Khafif : Barboussade et L'Escaillon, Les Vallons et Notre-Dame des Marins.

● **AEP (AGENTS D'ÉCOUTE ET DE PROXIMITÉ)**
Laurence Raganyi : Saint-Jean, Croix-Sainte, Boudème et Les Deux Portes, L'Île ;
Doriane Schoenvetter : Mas de Pouane, Jonquières centre, Hôtel de Ville, Ferrières centre ;
Khabida Ferrer : La Couronne, Carro, Les Laurons, Lavéra, Saint-Pierre et Saint-Julien ;
Karine Navarre : Jonquières ouest et est, Paradis Saint-Roch et Notre-Dame des Marins ;
Alexandra Sintoni : Ferrières nord, Canto-Perdrix et Les Quatre Vents, Touret deVallier et Figuerolles, Barboussade et L'Escaillon, Les Vallons.

PRÉSIDENT(E)S DE CONSEIL DE QUARTIER

● **MME JOSETTE PERPINAN (Adjointe de quartier)**
Lavéra, sur rendez-vous 04 42 44 34 50

● **M. CHRISTIAN AGNEL (Adjoint de quartier)**
Croix-Sainte et Saint-Jean, sur rendez-vous les 1er et 3e vendredis du mois de 15 h à 17 h en mairie annexe de Croix-Sainte, 04 42 80 13 87

● **M. ALAIN SALDUCCI**
Les Vallons, sur rendez-vous au 04 42 44 30 85

● **MME FRANÇOISE EYNAUD**
Notre-Dame des Marins, dernier mardi du mois à la Maison de quartier de 17 h à 18 h, 04 42 44 32 02

● **M. JEAN GONTÉRO**
Saint-Julien, le 1er jeudi du mois à 17 h 30, à la Maison pour tous sur rendez-vous au 04 42 44 30 88

● **M. ALAIN LOPEZ et MME SANDRINE FIGUIÉ**
Ferrières centre, le 1er mercredi du mois à la Maison E. Cotton, de 16 h à 18 h, 04 42 41 63 48

● **M. HENRI CAMBESSÉDÈS**
Saint-Pierre et Les Laurons, sur rendez-vous au 04 42 44 30 96

● **MME SANDRINE SCOGNAMIGLIO**
Mas de Pouane, sur rendez-vous au 04 42 44 30 39

● **M. DANIEL MONCHO**
Ferrières nord, sur rendez-vous au 04 42 44 30 85

● **M. ROGER CAMOIN**
Hôtel de Ville, sur rendez-vous au 04 42 44 34 58

● **MME MARYSE VIRMES**
L'Île, sur rendez-vous au 04 42 44 34 50

● **MME SOPHIE DEGIOANNI**
Jonquières est, sur rendez-vous au 04 42 44 30 85

● **M. VINCENT THÉRON**
Touret de Vallier et Figuerolles, sur rendez-vous au 04 42 44 34 36

● **M. JEAN-PIERRE RÉGIS**
Jonquières ouest, sur rendez-vous au 04 42 44 34 58

● **M. PAUL LOMBARD**
Jonquières centre, sur rendez-vous au 04 42 44 35 49

● **MME FRANÇOISE PERNIN**
Jonquières centre, le 1er mercredi du mois à l'Atelier du Cours de 17 h 30 à 19 h 30, 04 42 44 34 58

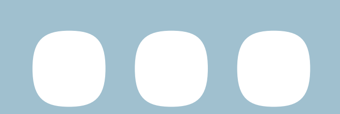
● **MME LINDA BOUCHICHA**
Boudème-Les Deux Portes, sur rendez-vous au 04 42 44 33 90

● **MME CHARLETTE BÉNARD**
Barboussade-L'Escaillon, sur rendez-vous au 04 42 44 34 50

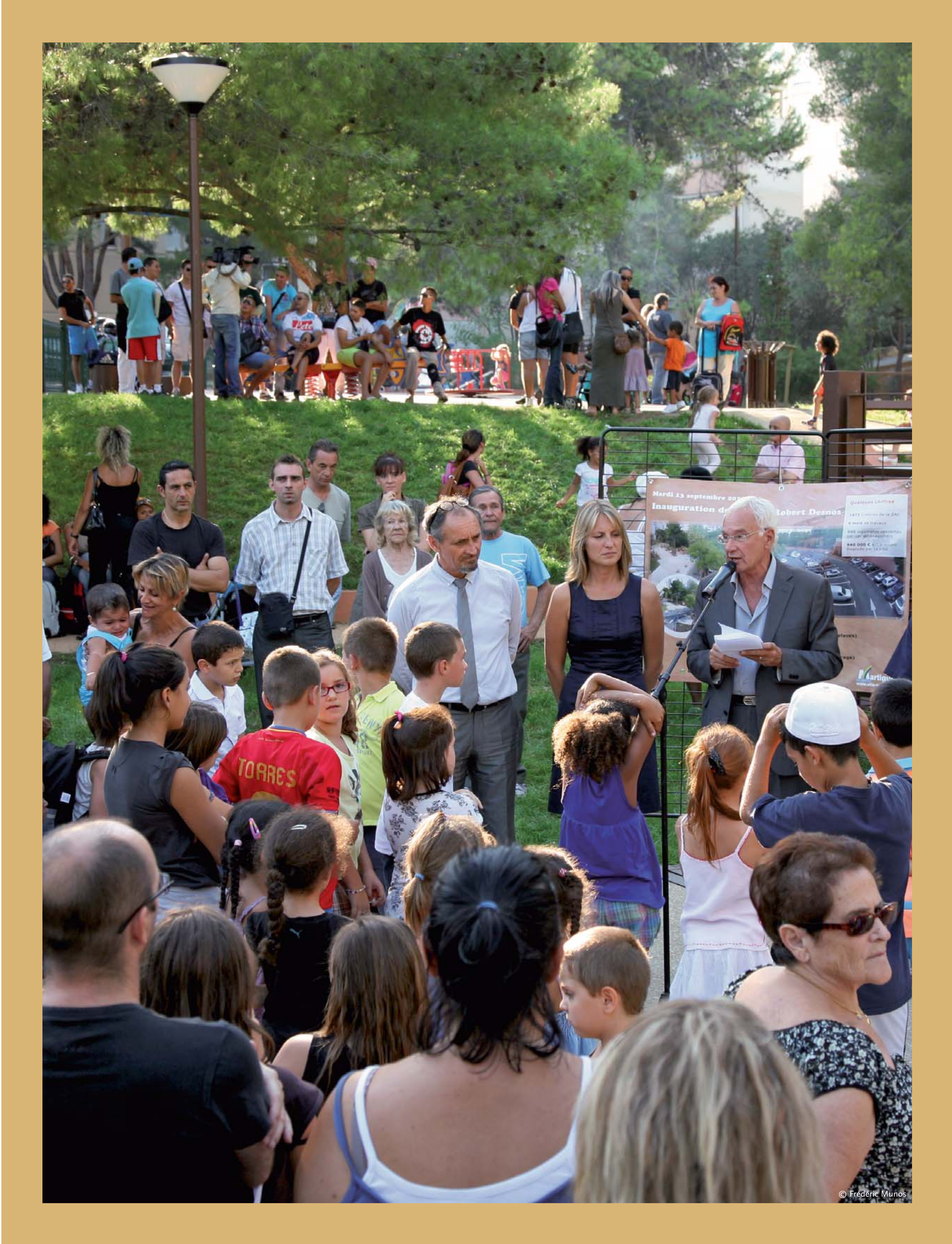
● **MME NATHALIE LEFEBVRE**
Canto-Perdrix et Les Quatre Vents, renseignements au 04 42 44 31 55

● **M. FLORIAN SALAZAR-MARTIN**
Paradis Saint-Roch, renseignements au 04 42 44 34 35

● **M. ANTONIN BREST (Adjoint de quartier)**
Carro/La Couronne, sur rendez-vous le mercredi matin de 10 h à 11 h à l'annexe de La Couronne, renseignements au 04 42 80 72 69.




© Georges Xuereb



© Frédéric Munos







« *Je partais du principe que plus on associe la personne à la vie de son quartier, mieux elle s'y trouve.* »

Jean-Claude Sautel, ancien adjoint aux Affaires sociales







